

# **Inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon et de son territoire d'influence, printemps 2018**

**par Martin Picard** M.Sc. biol. faun.  
directeur général

Développement ornithologique Argenteuil

août 2018



## **Table des matières**

|                                                                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                                                                                                               | 3  |
| Aire d'étude.....                                                                                                                                | 3  |
| Figure 1: Aire d'étude pour les inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.                                                    | 4  |
| Figure 2: Zones de l'aire d'étude pour les inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.                                         | 5  |
| Méthodologie.....                                                                                                                                | 6  |
| Tableau 1: Dates des visites d'inventaire d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.                                                      | 6  |
| Résultats.....                                                                                                                                   | 7  |
| Tableau 2: Superficies inventoriées lors des inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.                                       | 7  |
| Tableau 3: Effort d'échantillonnage lors des visites d'inventaire d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.                              | 7  |
| Tableau 4: Nombre d'espèces observées lors des visites d'inventaire d'oiseaux à la baie de Carillon, printemps 2018.                             | 7  |
| Figure 3: Superficies inventoriées de chacune des zones de l'aire d'étude lors des inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018. | 8  |
| Tableau 5: Liste annotée des espèces observées lors des inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.                            | 9  |
| Légende du Tableau 5                                                                                                                             | 12 |
| Limites des inventaires .....                                                                                                                    | 13 |
| Notes sur certaines des espèces rencontrées lors des inventaires .....                                                                           | 14 |
| <u>Bernache du Canada</u>                                                                                                                        | 14 |
| <u>Bernache cravant</u>                                                                                                                          | 14 |
| <u>Bruant vespéral</u>                                                                                                                           | 15 |
| <u>Oiseaux de proie diurnes: (Buse à épaulettes, Épervier de Cooper et Crécerelle d'Amérique)</u>                                                | 15 |
| <u>Butor d'Amérique</u>                                                                                                                          | 15 |
| <u>Canards arboricoles</u>                                                                                                                       | 15 |
| <u>Grand Héron</u>                                                                                                                               | 16 |
| <u>Grive des bois et Pioui de l'Est</u>                                                                                                          | 16 |
| <u>Hirondelle bicolore</u>                                                                                                                       | 16 |
| <u>Hirondelle rustique</u>                                                                                                                       | 16 |
| <u>Goglu des prés et Sturnelle des prés</u>                                                                                                      | 17 |
| <u>Martinet ramoneur</u>                                                                                                                         | 17 |
| <u>Piranga écarlate</u>                                                                                                                          | 17 |
| <u>Pygargue à tête blanche</u>                                                                                                                   | 17 |
| Sites d'intérêts dans l'aire d'étude.....                                                                                                        | 18 |
| Conclusion.....                                                                                                                                  | 19 |
| Remerciements.....                                                                                                                               | 19 |
| Bibliographie.....                                                                                                                               | 20 |

## **Introduction**

Dans le cadre du volet "Étude" du *Plan d'action collectif pour la pérennité de la baie de Carillon*, projet déposé par l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) dans le cadre du Programme Interactions Communautaires (PIC), Plan d'action Saint-Laurent (2011-2026), Développement ornithologique Argenteuil (DOA) a été mandaté par Abrinord pour réaliser et conduire des inventaires d'oiseaux printaniers sur tout le territoire à l'étude soit la baie de Carillon et son territoire d'influence.

Bien peu de données existent concernant les oiseaux qui utilisent ce secteur aval de la rivière des Outaouais. Ainsi, à part les quelques inventaires aériens de sauvagine réalisés par le Service canadien de la Faune d'Environnement Canada (SCF), seuls quelques rapports d'inventaires incomplets, de faits anecdotiques et de suivis de la défunte héronnière de l'Île Carillon ont pu être retracés dans la littérature concernant la faune avienne de ce secteur particulièrement pour le Refuge d'Oiseaux Migrateur (ROM) de l'Île Carillon (Brousseau 2005; Desgranges et Desrosiers 2006; Desgranges et coll. 1979; Gauthier et Lepage 1976; Proulx 1973; Rodrigue et coll. 2005; SCF 2010). La grande majorité de ces écrits datent de plus de dix ans et la situation réelle de tous les groupes d'oiseaux fréquentant la ROM de l'Île Carillon est absolument inconnue. Les données ornithologiques les plus récentes viennent d'observateurs du milieu qui publient leurs observations sur le site de compilation eBird (Audubon et Cornell Lab of Ornithology 2014) lors de leurs sorties ornithologiques personnelles. Pour notre aire d'étude en particulier, aucune donnée ni étude n'ont été retracées.

Le projet proposé par Abrinord vise à élaborer un plan d'action collectif pour le territoire d'influence de la baie de Carillon, basé sur une caractérisation de l'aire d'étude de même que sur un portrait et un diagnostic de cette dernière. Par conséquent, des inventaires d'oiseaux doivent être réalisés pour obtenir les premières données ornithologiques fiables de notre aire d'étude.

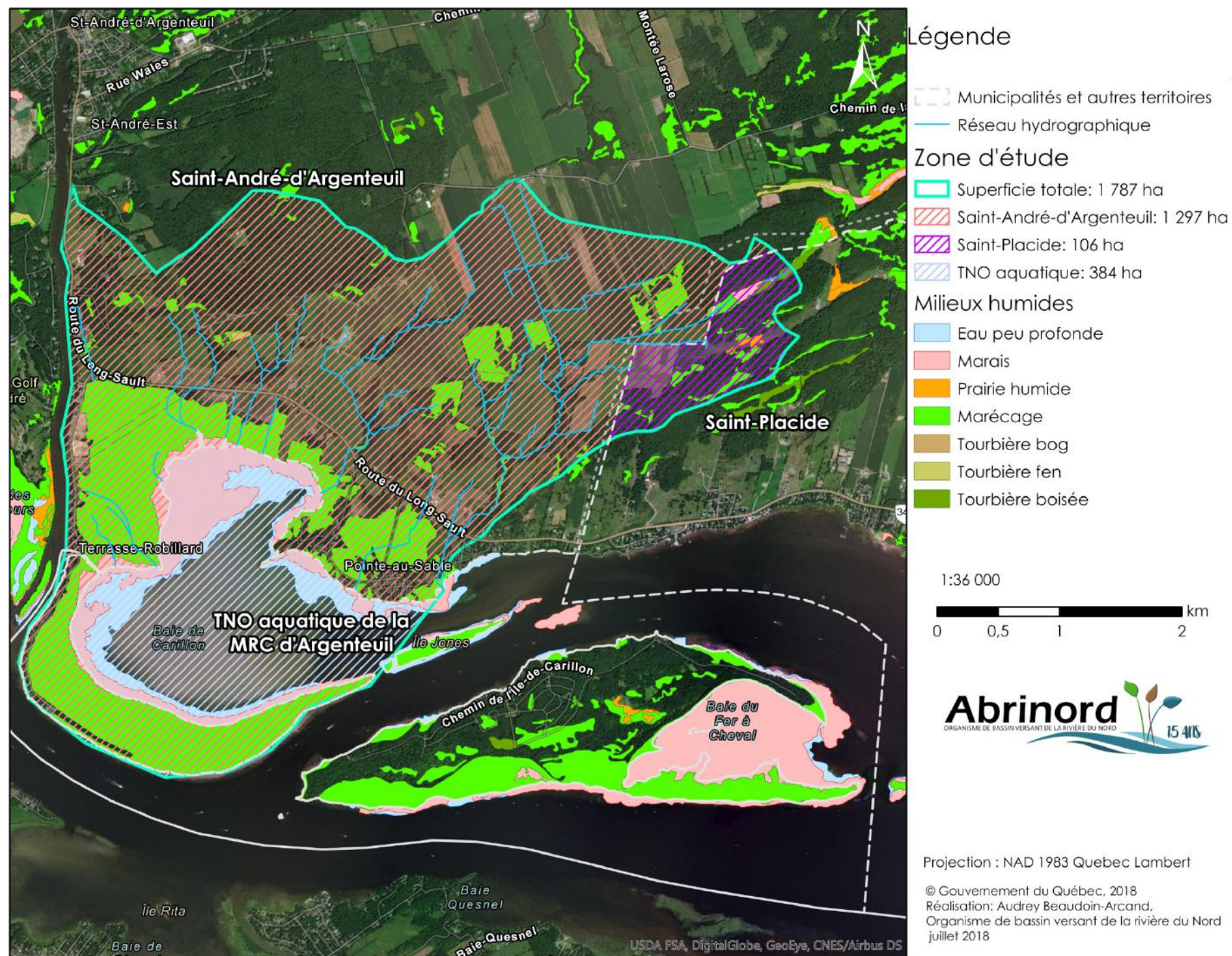
## **Aire d'étude**

L'aire d'étude de 1787 ha comprend la baie de Carillon et tout son territoire d'influence (Figure 1). La grande majorité de l'aire d'étude soit 1297 ha (72.6 %) fait partie de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil. 384 ha (21.5 %) correspond au territoire non organisé (TNO) aquatique de la MRC d'Argenteuil; le reste de l'aire d'étude, 106 ha (5.9 %), est sur le territoire de la municipalité de Saint-Placide. La réserve écologique de la Presqu'île-Robillard d'une superficie de 84 ha (4.7 %), constituée en 2000, fait partie de l'aire d'étude à Saint-André-d'Argenteuil.

L'aire d'étude a été divisée en trois grandes zones selon les habitats retrouvés et le régime d'eau qui influence grandement les déplacements pour effectuer les inventaires d'oiseaux (Figure 2). Ainsi, la première zone, la baie de Carillon (i.e Zone C; 609 ha, 34.1 % de l'aire d'étude) comprend toute la superficie d'eau libre de la baie (TNO aquatique de la MRC d'Argenteuil), la réserve écologique de la Presqu'île-Robillard et une grande partie du marécage adjacent. La partie forestière (marécageuse) de cette zone recouvre 191 ha soit 31.4 % de la zone. La seconde zone (i.e. Zone B; 206 ha, 11.5 % de l'aire d'étude) comprise entre la zone C et la route 344, est principalement composée de marécages en bonne partie inondés au printemps et de quelques superficies de friches et de prairies (120 ha; 58.2 % de la zone). Plusieurs résidences et propriétés privées se retrouvent le long de la baie dans cette zone. Le long de la route 344, de petites prairies et friches éparses diversifient les habitats présents. Finalement, la troisième zone de l'aire d'étude, la zone agricole (i.e. Zone A; 972 ha, 54.4 % de l'aire d'étude) comprend toutes les terres agricoles au nord de la route 344. Cette zone est entièrement composée de terres privées dont 58.3 % (567 ha) sont en terres agricoles en production (grandes cultures, prairies, pâturages) et le reste soit 405 ha (41.7 %), en boisés agricoles, friches et milieux humides variés. Pour alléger et simplifier le texte, les zones seront dorénavant nommées A, B et C.

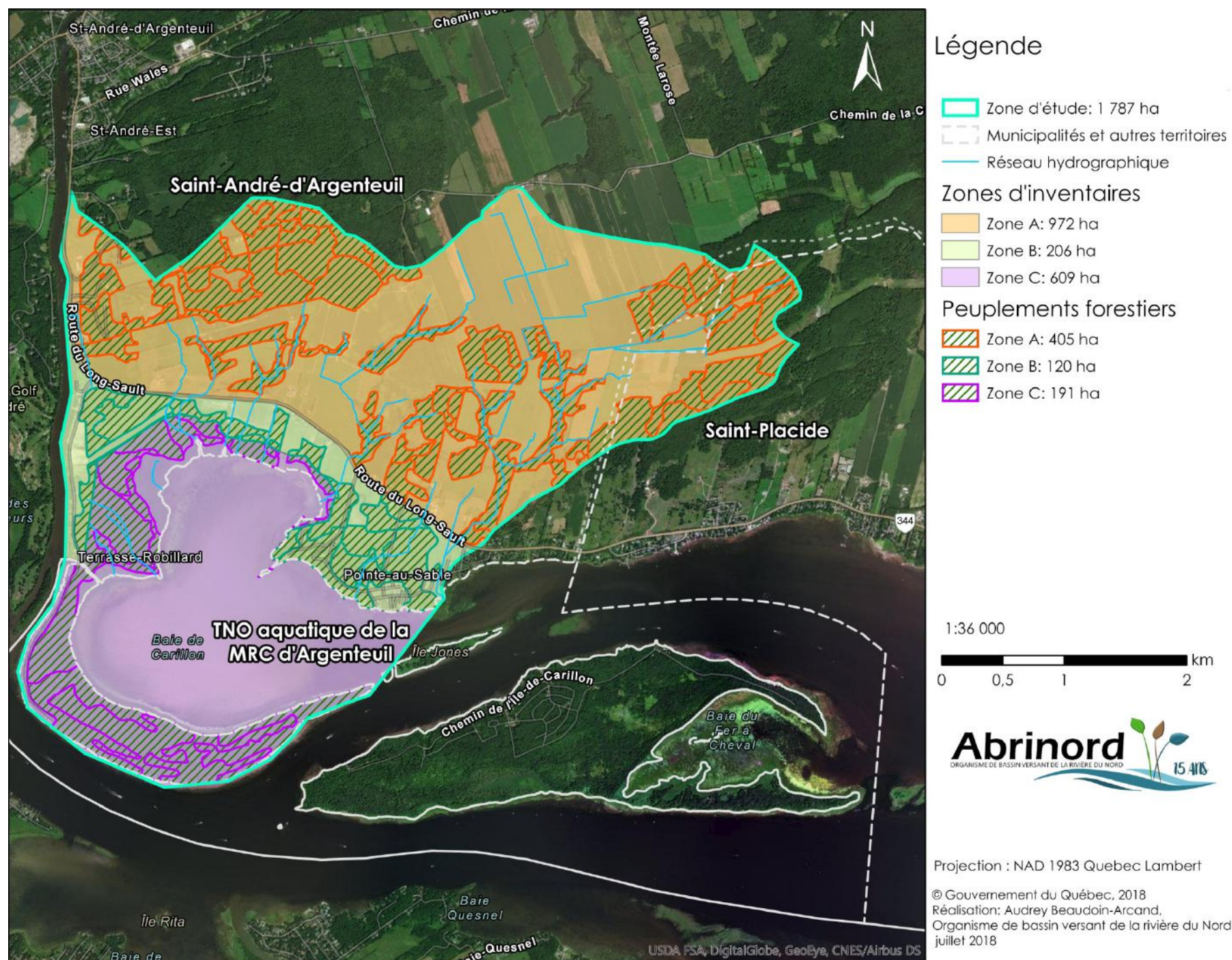


**Figure 1:** Aire d'étude pour les inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.





**Figure 2:** Zones de l'aire d'étude pour les inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.



## **Méthodologie**

Pour cette étude, les besoins de l'organisme Abrinord sont de déterminer les espèces d'oiseaux présentes dans notre aire d'étude et qui utilisent la baie de Carillon et son territoire d'influence pour leur migration printanière ou leur reproduction. En tenant compte du budget alloué pour ce travail, un plan d'inventaire a été établi.

Ainsi, les inventaires ont eu lieu au printemps durant la période de migration et de début de reproduction des oiseaux; période durant laquelle la présence des oiseaux est caractéristique des habitats inventoriés. Ainsi, pour notre aire d'étude, les inventaires ont eu lieu durant les mois de mai et juin pour satisfaire à cet énoncé et dès que la baie fut libre de glace. Toutes les visites ont été effectuées le matin entre le lever du soleil et 10h00 pour maximiser les observations car cette période du jour correspond à la période d'activité maximale de la majorité des espèces d'oiseaux. Les journées d'échantillonnage ont été choisies aussi pour maximiser les observations soit des journées sans vent fort, sans précipitation et ensoleillées. À chaque visite, pour maximiser les observations et rentabiliser le temps de terrain, tout en respectant le budget disponible, les inventaires se prolongeaient jusqu'à ce que l'activité des oiseaux soit ralentie de façon significative. Cet arrêt journalier des inventaires pouvait être différent d'une visite à l'autre selon le comportement des oiseaux et les changements de météo. Plus de vingt visites sur le terrain ont été effectuées soit huit pour la zone C, quatre pour la zone B et huit pour la zone A (Tableau 1).

**Tableau 1: Dates des visites d'inventaire d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.**

| Zones | Visite #1 | Visite #2 | Visite #3 | Visite #4 | Visite #5 | Visite #6 | Visite #7 | Visite #8 |
|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| C     | 7 mai     | 11 mai    | 16 mai    | 18 mai    | 25 mai    | 31 mai    | 6 juin    | 11 juin   |
| B     | 10 mai    | 17 mai    | 23 mai    | 29 mai    | -         | -         | -         | -         |
| A     | 8 juin    | 9 juin    | 10 juin   | 12 juin   | 13 juin   | 17 juin   | 19 juin   | 20 juin   |

Toujours pour satisfaire le budget et pour pouvoir faire des comparaisons dans le futur, la méthodologie la plus simple a été employée. Ainsi, pour déterminer les espèces présentes, un observateur a parcouru en embarcation (bateau avec moteur électrique ou kayak) la zone C et à pas lents, sur les chemins d'accès, la zone B. Les terres agricoles privées accessibles de la zone A ont aussi été parcourues à pied. Des demandes d'accès aux sites les plus intéressants pour les oiseaux ont été demandées aux propriétaires mais les lots de grandes cultures (maïs, soya, céréales, plantes fourragères non graminées), n'ont pas été retenus pour les inventaires vu leur intérêt pratiquement nul pour les oiseaux. L'observateur a noté toutes les espèces rencontrées; autant les espèces observées visuellement qu'auditivement. À quelques occasions, un second observateur s'est joint au premier pour maximiser les observations. Aucun dénombrement systématique d'individus n'a été effectué bien que le nombre d'oiseaux observés lors d'observations d'intérêt a été compilé (oiseaux rares, difficiles à observer ou inusités). Les indices de reproduction et toutes les observations ornithologiques pertinentes ont aussi été notés. L'heure de début et de fin d'inventaire pour chaque visite ont été notées. L'effort d'inventaire a été déterminé aux fins de comparaison avec d'autres inventaires futurs suivant la même méthodologie.

## Résultats

La majorité de la zone d'étude a été parcourue lors des inventaires d'oiseaux (Tableau 2 et figure 3). Ainsi, 100% de la zone C, 70.0% de la zone B et 59.2% de la zone A soit 1328 ha, ont été parcourus soit plus de 74.2% de l'aire d'étude.

**Tableau 2.** Superficies inventoriées lors des inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.

| Zones | Superficie totale (ha) | Superficie inventoriée (ha) | % inventorié |
|-------|------------------------|-----------------------------|--------------|
| C     | 609                    | 609                         | 100          |
| B     | 206                    | 144                         | 70.0         |
| A     | 972                    | 575                         | 59.2         |
| TOTAL | 1787                   | 1328                        | 74.2         |

L'effort d'inventaire total pour toute l'aire d'étude a été de 90h24 heures•observateurs (Tableau 3). L'effort d'inventaire total pour chacune des zones tient bien sûr compte de la présence du second observateur lorsque présent. Chaque visite d'inventaire a duré en moyenne 4h06, 3h56 et 3h06 respectivement pour les zones C, B et A.

**Tableau 3.** Effort d'échantillonnage lors des visites d'inventaire d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.

| Zones | Effort d'échantillonnage (heures•observateurs) |           |           |           |           |           |           |           | total | Moyenne |
|-------|------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|---------|
|       | Visite #1                                      | Visite #2 | Visite #3 | Visite #4 | Visite #5 | Visite #6 | Visite #7 | Visite #8 |       |         |
| C     | 03h50                                          | 04h57 k   | 08h30 *   | 08h16 k*  | 5h57      | 03h43     | 02h33     | 03h28 k   | 41h14 | 4h06    |
| B     | 07h35 *                                        | 06h38 *   | 03h17     | 03h52     | -         | -         | -         | -         | 21h22 | 3h56    |
| A     | 02h23                                          | 02h43     | 02h58     | 02h34     | 03h34     | 04h30     | 02h11     | 03h55     | 24h48 | 3h06    |

k : inventaires en kayak (3)      \* présence de deux observateurs pour ces inventaires (4)  
total des heures•observateurs sur le terrain: 90h24

Entre 32 et 62 espèces d'oiseaux par visite d'inventaire ont été observées pour une moyenne de plus de 45 espèces d'oiseaux observées par visite d'inventaire (Tableau 4). Au total, 119 espèces d'oiseaux différentes ont été observées lors des inventaires soit 90 dans la zone C, 82 dans la zone B et 78 dans la zone A (Tableaux 4 et 5). De ce nombre, quatre espèces dans la zone C (le Grand corbeau, le Pluvier kildir, la Tourterelle triste et l'Urubu à tête rouge), dix espèces dans la zone B (le Balbuzard pêcheur, le Cormoran à aigrettes, le Goéland à bec cerclé, le Grand corbeau, le Grand harle, le Pigeon biset, le Plongeon huard, le Pygargue à tête blanche, la Sterne pierregarin et l'Urubu à tête rouge) et quatre espèces dans la zone A (le Goéland à bec cerclé, le Harle couronné, le Martin-pêcheur d'Amérique et l'Urubu à tête rouge) n'étaient que de passage sans utiliser les zones où elles ont été aperçues. Par conséquent, 86, 72 et 74 espèces utilisaient respectivement les zones C, B et A lors des inventaires.

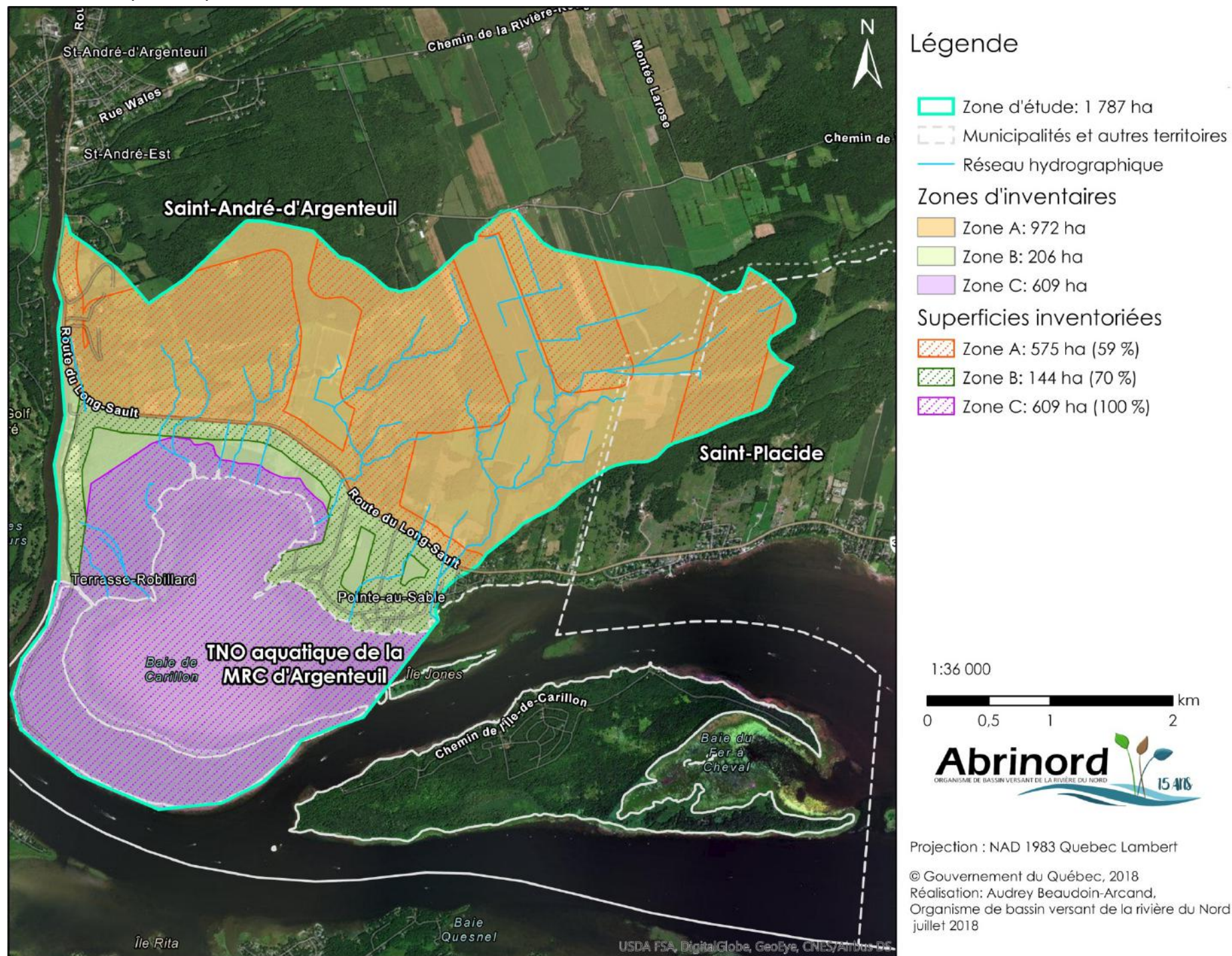
**Tableau 4.** Nombre d'espèces observées lors des visites d'inventaire d'oiseaux à la baie de Carillon, printemps 2018.

| Zones | Nombre d'espèces d'oiseaux observées |           |           |           |           |           |           |           | Total | moyenne |
|-------|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|---------|
|       | Visite #1                            | Visite #2 | Visite #3 | Visite #4 | Visite #5 | Visite #6 | Visite #7 | Visite #8 |       |         |
| C     | 34                                   | 42        | 49        | 49        | 45        | 46        | 40        | 34        | 90    | 42      |
| B     | 50                                   | 62        | 53        | 56        | -         | -         | -         | -         | 82    | 55      |
| A     | 43                                   | 35        | 42        | 32        | 47        | 39        | 51        | 45        | 78    | 42      |

total de 119 espèces différentes observées, moyenne globale de 45 espèces observées par visite d'inventaire



**Figure 3.** Superficies inventoriées de chacune des zones de l'aire d'étude lors des inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.





**Tableau 5. Liste annotée des espèces observées lors des inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon, printemps 2018.**

|    | # AOU* | Espèces**                 | Statut, abondance et indice d'observabilité*** |         |                    |         |                    |         |           |
|----|--------|---------------------------|------------------------------------------------|---------|--------------------|---------|--------------------|---------|-----------|
|    |        |                           | Zone C                                         |         | Zone B             |         | Zone A             |         | IOG (/20) |
|    |        |                           | Statut / abondance                             | IO (/8) | Statut / abondance | IO (/4) | Statut / abondance | IO (/8) |           |
| 1  | 102    | Balbusard pêcheur         | M n a o                                        | 3       | M n p r            | 1       | -                  | -       | 4         |
| 2  | 164    | Bécasseau semipalmé       | M p e                                          | 1       | -                  | -       | -                  | -       | 1         |
| 3  | 168    | Bécassine de Wilson       | M p r                                          | 2       | -                  | -       | M Np r             | 2       | 4         |
| 4  | 010    | Bernache cravant          | M Re a r                                       | 1       | -                  | -       | -                  | -       | 1         |
| 5  | 013    | Bernache du Canada        | M N c                                          | 8       | M n c              | 4       | M p a c            | 4       | 16        |
| 6  | 418    | Bruant à couronne blanche | -                                              | -       | M a Re r           | 1       | -                  | -       | 1         |
| 7  | 419    | Bruant à gorge blanche    | -                                              | -       | M a Re r           | 1       | M a Re r           | 1       | 2         |
| 8  | 422    | Bruant chanteur           | M Np c                                         | 8       | M Np c             | 4       | M Np c             | 8       | 20        |
| 9  | 424    | Bruant des marais         | M Np o                                         | 3       | M Np c             | 3       | M Np r             | 2       | 8         |
| 10 | 423    | Bruant des prés           | -                                              | -       | -                  | -       | M Np o             | 5       | 5         |
| 11 | 407    | Bruant familier           | M Np r                                         | 2       | M Np c             | 4       | M N c              | 8       | 14        |
| 12 | 422    | Bruant vespéral           | -                                              | -       | -                  | -       | M n r              | 1       | 1         |
| 13 | 107    | Busard des marais         | -                                              | -       | M p a r            | 1       | M n r              | 1       | 2         |
| 14 | 112    | Buse à épaulettes         | -                                              | -       | -                  | -       | M Np r             | 1       | 1         |
| 15 | 086    | Butor d'Amérique          | -                                              | -       | -                  | -       | M n p r            | 2       | 2         |
| 16 | 018    | Canard branchu            | M N c                                          | 8       | M N c              | 4       | -                  | -       | 12        |
| 17 | 026    | Canard colvert            | M N c                                          | 8       | M Np c             | 4       | M Np r             | 2       | 14        |
| 18 | 027    | Canard noir               | M a Re r                                       | 2       | -                  | -       | -                  | -       | 2         |
| 19 | 434    | Cardinal à poitrine rose  | M n r                                          | 1       | M Np c             | 4       | M Np o             | 4       | 9         |
| 20 | 435    | Cardinal rouge            | -                                              | -       | R N c              | 4       | R Np o             | 3       | 7         |
| 21 | 449    | Carouge à épaulettes      | M Np c                                         | 8       | M Np c             | 4       | M Np c             | 8       | 20        |
| 22 | 465    | Chardonneret jaune        | R Np c                                         | 8       | R Np c             | 4       | R Np c             | 7       | 19        |
| 23 | 172    | Chevalier grivelé         | M Np c                                         | 6       | M Np c             | 3       | -                  | -       | 9         |
| 24 | 174    | Chevalier solitaire       | M a Re r                                       | 2       | M a Re r           | 1       | -                  | -       | 3         |
| 25 | 254    | Colibri à gorge rubis     | M n r                                          | 1       | -                  | -       | M Np o             | 3       | 4         |
| 26 | 083    | Cormoran à aigrettes      | M a Re c                                       | 8       | M p c              | 4       | -                  | -       | 12        |
| 27 | 306    | Corneille d'Amérique      | R n c                                          | 8       | R n c              | 4       | R Np c             | 8       | 20        |
| 28 | 232    | Coulicou à bec jaune      | -                                              | -       | -                  | -       | M n r              | 1       | 1         |
| 29 | 233    | Coulicou à bec noir       | -                                              | -       | -                  | -       | M n r              | 2       | 2         |
| 30 | 059    | Dindon sauvage            | -                                              | -       | R n r              | 1       | R Np c             | 6       | 7         |
| 31 | 109    | Épervier de Cooper        | -                                              | -       | -                  | -       | R Np r             | 1       | 1         |
| 32 | 354    | Étourneau sansonnet       | R N c                                          | 8       | R Np c             | 4       | R Np c             | 8       | 20        |
| 33 | 032    | Fuligule à collier        | M a Re r                                       | 2       | -                  | -       | -                  | -       | 2         |
| 34 | 303    | Geai bleu                 | R n r                                          | 2       | R Np c             | 4       | R Np c             | 6       | 12        |
| 35 | 054    | Gélinotte huppée          | -                                              | -       | -                  | -       | R Np r             | 1       | 1         |
| 36 | 201    | Goéland à bec cerclé      | M a r c                                        | 7       | M p c              | 4       | M p r              | 2       | 13        |
| 37 | 444    | Goglu des prés            | -                                              | -       | M Np o             | 2       | M Np o             | 5       | 7         |
| 38 | 175    | Grand chevalier           | M a Re r                                       | 1       | M a Re r           | 1       | -                  | -       | 2         |
| 39 | 308    | Grand corbeau             | R p r                                          | 1       | R p o              | 2       | R n a o            | 5       | 8         |
| 40 | 034    | Fuligule milouinan        | M a Re r                                       | 1       | -                  | -       | -                  | -       | 1         |
| 41 | 049    | Grand harle               | M n a Re r                                     | 2       | M p r              | 1       | -                  | -       | 3         |
| 42 | 087    | Grand héron               | M n a c                                        | 8       | M a c              | 3       | M a o              | 5       | 16        |

|    |     |                            |          |   |            |   |        |   |    |
|----|-----|----------------------------|----------|---|------------|---|--------|---|----|
| 43 | 265 | Grand pic                  | R N o    | 5 | R Np o     | 2 | R Np c | 6 | 13 |
| 44 | 343 | Grive à dos olive          | M a Re r | 1 | M a Re r   | 1 | -      | - | 2  |
| 45 | 343 | Grive des bois             | -        | - | -          | - | M Np o | 4 | 4  |
| 46 | 338 | Grive fauve                | M a Re o | 3 | M n a Re o | 2 | M Np c | 7 | 12 |
| 47 | 344 | Grive solitaire            | M a Re r | 1 | M a Re c   | 3 | M n r  | 1 | 5  |
| 48 | 048 | Harle couronné             | M Np r   | 1 | -          | - | M p r  | 1 | 2  |
| 49 | 095 | Héron vert                 | M n r    | 1 | -          | - | -      | - | 1  |
| 50 | 318 | Hirondelle à front blanc   | M a r    | 1 | -          | - | -      | - | 1  |
| 51 | 312 | Hirondelle bicolore        | M N c    | 8 | M Np c     | 4 | M N o  | 4 | 16 |
| 52 | 317 | Hirondelle rustique        | M a c    | 6 | M a r      | 1 | M N c  | 6 | 13 |
| 53 | 356 | Jaseur d'Amérique          | M n o    | 3 | M n c      | 3 | M Np c | 8 | 14 |
| 54 | 041 | Macreuse à front blanc     | M a Re r | 1 | -          | - | -      | - | 1  |
| 55 | 256 | Martin-pêcheur d'Amérique  | M n c    | 7 | M n c      | 4 | M p r  | 2 | 13 |
| 56 | 250 | Martinet ramoneur          | -        | - | -          | - | M a r  | 2 | 2  |
| 57 | 347 | Merle d'Amérique           | M Np c   | 8 | M N c      | 4 | M N c  | 8 | 20 |
| 58 | 337 | Merlebleu de l'Est         | -        | - | -          | - | M n o  | 3 | 3  |
| 59 | 318 | Mésange à tête noire       | R N c    | 8 | R N c      | 4 | R Np c | 6 | 18 |
| 60 | 468 | Moineau domestique         | -        | - | R n r      | 1 | -      | - | 1  |
| 61 | 351 | Moqueur chat               | M p a r  | 1 | M Np c     | 4 | M Np c | 8 | 13 |
| 62 | 352 | Moqueur roux               | -        | - | M Np o     | 2 | M Np o | 5 | 7  |
| 63 | 277 | Moucherolle des aulnes     | M a r    | 1 | -          | - | M n r  | 1 | 2  |
| 64 | 278 | Moucherolle des saules     | M n r    | 1 | -          | - | -      | - | 1  |
| 65 | 279 | Moucherolle phébi          | M Np o   | 5 | M N c      | 4 | M N o  | 5 | 14 |
| 66 | 278 | Moucherolle tchébec        | M Np c   | 7 | M Np c     | 4 | M Np o | 5 | 16 |
| 67 | 195 | Mouette de Bonaparte       | M a Re r | 1 | -          | - | -      | - | 1  |
| 68 | 448 | Oriole de Baltimore        | M n c    | 7 | M Np c     | 4 | M Np c | 8 | 19 |
| 69 | 381 | Paruline à collier         | M a r    | 1 | M a r      | 1 | -      | - | 2  |
| 70 | 391 | Paruline à couronne rousse | M a r    | 1 | -          | - | -      | - | 1  |
| 71 | 393 | Paruline à croupion jaune  | M a o    | 4 | M a c      | 3 | -      | - | 7  |
| 72 | 386 | Paruline à flancs marron   | M a r    | 2 | M a c      | 3 | M a o  | 4 | 9  |
| 73 | 397 | Paruline à gorge noire     | M a o    | 3 | -          | - | M a r  | 2 | 5  |
| 74 | 386 | Paruline à gorge orangée   | M a r    | 2 | M a r      | 1 | -      | - | 3  |
| 75 | 371 | Paruline à joues grises    | M a r    | 1 | M a r      | 1 | -      | - | 2  |
| 76 | 385 | Paruline à poitrine baie   | M a r    | 1 | -          | - | -      | - | 1  |
| 77 | 382 | Paruline à tête cendrée    | M a r    | 1 | M a r      | 1 | -      | - | 2  |
| 78 | 388 | Paruline bleue             | -        | - | M a r      | 2 | M n r  | 2 | 4  |
| 79 | 360 | Paruline couronnée         | -        | - | M a r      | 1 | M Np o | 4 | 5  |
| 80 | 363 | Paruline des ruisseaux     | M n a o  | 4 | M n a c    | 3 | -      | - | 7  |
| 81 | 377 | Paruline flamboyante       | M Np c   | 6 | M Np c     | 4 | M Np o | 5 | 15 |
| 82 | 385 | Paruline jaune             | M Np c   | 8 | M Np c     | 4 | M N c  | 8 | 20 |
| 83 | 375 | Paruline masquée           | M n r    | 2 | M N o      | 2 | M N c  | 8 | 12 |
| 84 | 366 | Paruline noir et blanc     | M a o    | 3 | M a c      | 4 | M n o  | 3 | 10 |
| 85 | 371 | Paruline obscure           | -        | - | M a r      | 1 | -      | - | 1  |
| 86 | 389 | Paruline rayée             | M a r    | 2 | -          | - | -      | - | 2  |
| 87 | 381 | Paruline tigrée            | -        | - | M a r      | 1 | -      | - | 1  |
| 88 | 440 | Passerin indigo            | -        | - | M n r      | 1 | M Np o | 4 | 5  |
| 89 | 178 | Petit chevalier            | M a Re r | 1 | M a Re r   | 1 | -      | - | 2  |
| 90 | 035 | Petit fuligule             | M a Re o | 4 | -          | - | -      | - | 4  |

|                                               |     |                            |          |   |          |   |        |   |    |
|-----------------------------------------------|-----|----------------------------|----------|---|----------|---|--------|---|----|
| 91                                            | 045 | Petit garrot               | M a Re r | 2 | M a Re r | 1 | -      | - | 3  |
| 92                                            | 262 | Pic chevelu                | R Np c   | 8 | R Np c   | 3 | R Np o | 5 | 16 |
| 93                                            | 264 | Pic flamboyant             | M Np c   | 8 | M Np c   | 4 | M N o  | 5 | 17 |
| 94                                            | 259 | Pic maculé                 | M Np c   | 7 | M Np c   | 4 | M Np c | 6 | 17 |
| 95                                            | 260 | Pic mineur                 | R Np o   | 4 | R Np c   | 4 | R Np c | 6 | 14 |
| 96                                            | 225 | Pigeon biset               | -        | - | R p o    | 2 | R Np o | 4 | 6  |
| 97                                            | 273 | Pioui de l'Est             | M n o    | 4 | M n c    | 3 | M Np c | 8 | 15 |
| 98                                            | 433 | Piranga écarlate           | -        | - | M a o    | 2 | M Np r | 2 | 4  |
| 99                                            | 062 | Plongeon huard             | M a Re r | 2 | M p o    | 2 | -      | - | 4  |
| 100                                           | 140 | Pluvier kildir             | M p o    | 3 | M N c    | 4 | M N o  | 4 | 11 |
| 101                                           | 111 | Pygargue à tête blanche    | M n a c  | 8 | M p c    | 3 | -      | - | 11 |
| 102                                           | 453 | Quiscale bronzé            | M N c    | 7 | M Np c   | 4 | M Np c | 8 | 19 |
| 103                                           | 335 | Roitelet à couronnes rubis | M a r    | 1 | -        | - | -      | - | 1  |
| 104                                           | 460 | Roselin familial           | -        | - | -        | - | R n r  | 1 | 1  |
| 105                                           | 461 | Roselin pourpré            | -        | - | -        | - | R n r  | 1 | 1  |
| 106                                           | 020 | Sarcelle à ailes bleues    | M a r    | 1 | -        | - | -      | - | 1  |
| 107                                           | 029 | Sarcelle d'hiver           | M a o    | 3 | -        | - | -      | - | 3  |
| 108                                           | 322 | Sitelle à poitrine blanche | R Np r   | 2 | R Np c   | 4 | R Np r | 1 | 7  |
| 109                                           | 321 | Sitelle à poitrine rousse  | R n r    | 1 | -        | - | -      | - | 1  |
| 110                                           | 219 | Sterne pierregarin         | M a c    | 7 | M p r    | 1 | -      | - | 8  |
| 111                                           | 446 | Sturnelle des prés         | -        | - | -        | - | M Np o | 3 | 3  |
| 112                                           | 230 | Tourterelle triste         | R p o    | 4 | R Np c   | 4 | R Np o | 4 | 12 |
| 113                                           | 283 | Tyrann huppé               | M Np c   | 7 | M Np c   | 4 | M Np c | 7 | 18 |
| 114                                           | 286 | Tyrann tritri              | M Np o   | 3 | M Np r   | 1 | M Np c | 6 | 10 |
| 115                                           | 101 | Urubu à tête rouge         | M p r    | 2 | M p r    | 1 | M p r  | 1 | 4  |
| 116                                           | 452 | Vacher à tête brune        | M n r    | 1 | M n c    | 4 | M Np o | 5 | 10 |
| 117                                           | 296 | Viréo à tête bleue         | M a r    | 1 | M a r    | 1 | M n r  | 1 | 3  |
| 118                                           | 299 | Viréo aux yeux rouges      | M Np o   | 4 | M Np c   | 3 | M Np c | 8 | 15 |
| 119                                           | 298 | Viréo mélodieux            | M Np c   | 7 | M Np c   | 4 | M Np c | 6 | 17 |
| Total des espèces observées dans la zone      |     |                            | 90       |   | 82       |   | 78     |   |    |
| Total des espèces observées utilisant la zone |     |                            | 86       |   | 72       |   | 74     |   |    |



## Légende du Tableau 5.

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| *                                                                                   | #AOU: numéro officiel de l'espèce suivant la liste de l'American Ornithologist Union (AOU)                                                                                                                                                                                                                                                     |
| **                                                                                  | Espèces: Nom français officiel de l'espèce suivant la liste de l'American Ornithologist Union (AOU)<br>Les espèces sont listées en ordre alphabétique.                                                                                                                                                                                         |
| ***                                                                                 | Les codes suivants ont été utilisés pour décrire le statut et l'abondance de chaque espèce pour chacune des trois zones inventoriées.<br>À noter que le statut et l'abondance des espèces est en lien <u>avec les zones inventoriées</u> et n'ont aucun lien avec le statut et l'abondance des espèces au niveau provincial ou nord-américain. |
| <b>R - Résidente</b>                                                                | <b>Espèce présente régulièrement tout au long de l'année</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>M - Migratrice</b>                                                               | <b>Espèce qui migre et habituellement absente en hiver mais qui peut être présente en hiver en petits groupes éparés</b>                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>N - Nicheuse confirmée</b>                                                       | <b>Espèce qui utilise la zone inventoriée pour sa reproduction; nidification confirmée durant les inventaires</b>                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Np - Nicheuse probable</b>                                                       | <b>Espèce habituellement commune qui utilise la zone inventoriée durant la saison de reproduction sans confirmation de sa nidification durant les inventaires</b>                                                                                                                                                                              |
| <b>n - Nicheuse potentielle</b>                                                     | <b>Espèce habituellement rare ou occasionnelle qui utilise la zone inventoriée durant la saison de reproduction sans confirmation de sa nidification durant les inventaires</b>                                                                                                                                                                |
| <b>p - De passage</b>                                                               | <b>Espèce observée lors des inventaires mais qui n'utilisait pas la zone inventoriée</b>                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>a - Alimentation</b>                                                             | <b>Espèce qui utilise la zone inventoriée pour s'alimenter principalement lors de la migration</b>                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Re - Repos</b>                                                                   | <b>Espèce qui utilise la zone inventoriée comme site de repos principalement lors de la migration</b>                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>c - commun</b>                                                                   | Espèce observée régulièrement en bon nombre, relativement facile à observer.<br>Indice d'observabilité habituellement de 3 ou 4 sur 4 ou 6, 7 ou 8 sur 8                                                                                                                                                                                       |
| <b>o - occasionnel</b>                                                              | Espèce observée à quelques reprises, plus difficile à observer et/ou moins commune.<br>Indice d'observabilité habituellement de 2 sur 4 ou 3, 4 ou 5 sur 8                                                                                                                                                                                     |
| <b>r - rare</b>                                                                     | Espèce observée rarement, très difficile à observer en tout temps.<br>Indice d'observabilité habituellement de 1 sur 4 ou 1 ou 2 sur 8                                                                                                                                                                                                         |
| <b>e - exceptionnelle</b>                                                           | Espèce exceptionnelle pour le temps de l'année, la localisation ou le type d'habitat.                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>IO</b>                                                                           | <b>Indice d'observabilité</b><br>Nombre de fois que l'espèce a été observée en 4 ou 8 visites (selon la zone) sur le terrain pour chacune des zones. Plus l'IO est grand, plus l'espèce est commune et/ou est facilement détectable et plus les chances de l'observer sont grandes.                                                            |
| <b>IOG</b>                                                                          | <b>Indice d'observabilité global</b><br>Nombre de fois que l'espèce a été observée en 20 visites totales sur le terrain (pour les trois zones de l'aire d'étude combinées). Plus l'IOG est grand, plus l'espèce est commune et/ou est facilement détectable et plus les chances de l'observer sont grandes.                                    |
|  | Espèces observées sans utiliser la zone inventoriée, espèce habituellement de passage en vol au-dessus de la zone                                                                                                                                                                                                                              |
|  | Espèce à statut particulier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|  | Espèces nicheuses confirmées lors des inventaires ( <b>N</b> )                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|  | Espèces les plus communes (IOG ≥15)                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

Une seule des 119 espèces observées figure dans la liste des espèces menacées ou vulnérables au Québec par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Ainsi, le Pygargue à tête blanche, espèce vulnérable, avec la remontée marquée de ses effectifs durant les quinze dernières années, risque cependant d'être enlevé de cette liste. Le Martinet ramoneur est quant à lui classé espèce susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable au Québec (MFFP) et espèce menacée au Canada selon le Comité sur la Situation des Espèces en Péril Au Canada (COSEPAC). Les autres espèces à statut particulier au Canada sont le Goglu des prés, la Sturnelle des prés, la Grive des bois et l'Hirondelle rustique toutes classées menacées selon le COSEPAC tandis que le Pioui de l'Est est une espèce classée préoccupante au Canada (COSEPAC).

Des 119 espèces observées, 22 sont très abondantes ou facilement observables pour toute l'aire d'étude; montrant des indices d'observabilité globale (IOG) de 15 ou plus (Tableau 5). Sans même faire de recherche de nids explicitement durant les inventaires d'oiseaux, il a été possible de confirmer 14 espèces nicheuses dans l'aire d'étude soit six pour la zone C, cinq pour la zone B et neuf pour la zone A (Tableau 5).

Il serait très hasardeux d'affirmer que des individus, de quelque espèce que ce soit, utilisent plus d'une zone de notre aire d'étude car aucun individu n'est marqué et ne peut être suivi sur une longue distance dans tous ses déplacements. Rares sont donc les espèces pour lesquelles on peut observer des individus utilisant plus d'une zone. Ainsi, seule la Bernache du Canada utilise assurément les zones A et C quotidiennement (voir la note sur cette espèce plus loin). Par simple observation visuelle, il est facile de constater que les mêmes individus qui utilisent la zone C comme dortoir, utilisent aussi la zone A pour s'alimenter durant la période de migration printanière.

L'utilisation d'une, de deux ou des trois zones de notre aire d'étude par une espèce en particulier, n'est simplement liée que par ses besoins en habitats qu'elle retrouve dans la ou les zones utilisées. Les espèces plus généralistes comme le Merle d'Amérique, le Chardonneret jaune ou le Carouge à épaulettes se retrouvent dans les trois zones tandis que les oiseaux aquatiques ne peuvent se retrouver (pour la grande majorité) que dans la zone C comme par exemple le Cormoran à aigrettes, le Plongeon huard ou les canards plongeurs.

### **Limites des inventaires**

Les inventaires réalisés ce printemps sont un reflet des espèces qui utilisaient la baie de Carillon et son territoire d'influence au printemps 2018 lors de la période d'inventaire et susceptibles d'être détectées au début du jour soit la période d'activité intense d'une majorité d'espèces d'oiseaux. Cependant, plusieurs espèces sont sous-représentées ou absentes de ces inventaires dû à leur comportement de migration, de reproduction ou d'activité journalière. Ainsi, les oiseaux nocturnes ou de fin de soirée (ex: hiboux, chouettes, engoulevents, Bécasse d'Amérique) et les oiseaux dont la migration s'est effectuée principalement avant les inventaires (ex: le Roitelet à couronne rubis) ou à la fin de ceux-ci (ex: nicheurs tardifs, Pioui de l'Est, Jaseur d'Amérique), sont absents ou ont été sous-représentés même s'ils utilisent l'aire d'étude régulièrement lors de leur reproduction. De plus, les oiseaux de proie diurnes comme les faucons, les éperviers et les buses sont aussi sous-représentés dans ces inventaires de par leur comportement très furtif et leur densité faible. Pour faire ressortir la présence de ces oiseaux, des inventaires spécifiques et adaptés aux différentes espèces ou groupes d'espèces devraient être réalisés dans le futur.

Au printemps 2018, les températures plus froides qu'à l'habitude, ont retardé le dégel de la baie de Carillon de plus de deux semaines par rapport à la date moyenne de dégel (obs. pers.). C'est à ce moment que plusieurs espèces de sauvagine passent en migration et sont susceptibles d'utiliser la baie de Carillon comme site d'alimentation et de repos (principalement des canards plongeurs). La présence de la glace tardive a empêché l'utilisation de la baie par la majorité des espèces de sauvagine en migration ce qui a été détecté par nos inventaires avec le faible nombre d'espèces et d'individus de sauvagine en migration

utilisant la baie après son dégel. L'utilisation de la baie de Carillon par la sauvagine en migration printanière devrait être plus grande que ce que nous avons détecté car historiquement, ce secteur est reconnu comme aire migratoire importante de la sauvagine au printemps d'où la création de la ROM de l'Île Carillon en 1931 (SCF 2017). Malgré la baisse importante de la sauvagine dans les années 70, 80 et 90, la baie de Carillon devrait donc recevoir plus d'individus de plusieurs espèces de sauvagine en migration printanière que ce que nous avons observé. L'intérêt de la baie de Carillon par la sauvagine en migration printanière nous a cependant été confirmée par la présence de milliers de Bernaches du Canada tôt ce printemps et par la présence de Bernaches cravants au mois de mai. La présence ou l'absence de la sauvagine en migration pour un site en particulier est grandement liée aux conditions météorologiques présentes lors de leur passage particulièrement la direction et la force des vents. Des inventaires réguliers et spécifiques de sauvagine en migration devraient être réalisés pour confirmer l'importance de la baie de Carillon comme site de migration autant au printemps qu'à l'automne.

Les données d'observation recueillies lors de ces inventaires ne seront pas entrées dans le site de compilation eBird car aucun dénombrement systématique d'individus n'a été réalisé lors de ces inventaires.

Finalement, ces inventaires représentent une première étape de l'étude des oiseaux de la baie de Carillon et de son territoire d'influence; de par la nature des données recueillies, nous ne pouvons pas dissenter sur l'utilisation des trois zones par les différentes espèces rencontrées ni de la valeur relative des zones pour une espèce en particulier. Ces données pourraient faire partie d'une étape subséquente de l'étude des populations d'oiseaux utilisant la baie de Carillon et son territoire d'influence.

### **Notes sur certaines des espèces rencontrées lors des inventaires**

#### **Bernache du Canada:**

Plusieurs milliers d'individus de Bernache du Canada utilisaient la zone C tout le long du printemps comme dortoir. Contrairement aux canards plongeurs, la zone C, même lorsque gelée, conserve son attrait pour cette espèce comme dortoir (obs. pers.). Ces individus en migration utilisent donc le site pour se reposer et passer la nuit. La zone A quant à elle, est utilisée pour leur alimentation principalement dans les champs de maïs. Lors des inventaires de la zone A en juin, les Bernaches du Canada étaient déjà reparties vers le nord ce qui explique les rares observations de cette espèce dans la zone A. Quelques individus résidents en couple (trois couples) ont été observés dans la zone C; ces couples avaient un comportement territorial de nidification évident. La confirmation prochaine (printemps 2019 ou 2020) de la nidification de cette espèce dans la zone C devrait survenir d'ici peu. D'ailleurs, au moins quatre couples nicheurs réguliers se retrouvent sur la rivière du Nord à Saint-André-d'Argenteuil tout juste à côté de l'aire d'étude.

#### **Bernache cravant:**

Trois grands groupes de Bernaches cravants (80, 125 et 250 individus) ont été aperçus le matin du 25 mai lors de l'inventaire en bateau de la zone C. Ces individus faisaient partie de la population migratrice arrivée le 23 ou 24 mai et qui a envahi les régions de l'Outaouais, de Montréal, de la Montérégie et des Basses Laurentides (mentions eBird). Les Bernaches cravants sont des migratrices tardives et irrégulières qui vont passer généralement de 2 à 4 jours dans notre région lors de la migration printanière selon les vents et les conditions météorologiques qui prévalent au moment de leur passage. L'attrait de la zone C ne fait aucun doute comme dortoir et site d'alimentation pour cette espèce. Lors de leur passage en migration printanière, ces bernaches mangent surtout diverses plantes aquatiques qu'elles retrouvent aux abords de la baie. Elles peuvent aussi fréquenter occasionnellement la zone A pour se nourrir de restes agricoles tout comme le fait la Bernache du Canada.



### *Bruant vespéral:*

Le Bruant vespéral est un bruant très rare pour la région. Il se reconnaît facilement grâce à ses plumes blanchâtres qui bordent sa queue, facilement visibles lorsqu'il s'envole. Comme tous les oiseaux champêtres qui nichent au sol, ce bruant est victime des pratiques agricoles modernes et de la prédation importante. Un seul individu, dans la zone A, a été observé lors des inventaires soit le 20 juin. Des inventaires plus poussés et spécifiques devraient être entrepris pour déterminer la véritable présence de cette espèce dans la zone A. Seule observation de DOA pour toute la MRC d'Argenteuil (obs. pers.).

### *Oiseaux de proie diurnes: (Buse à épaulettes, Épervier de Cooper et Crécerelle d'Amérique):*

Une seule observation de chacune de ces deux espèces a été faite lors des inventaires. Il s'agissait d'un individu de chacune de ces espèces sur la propriété de la Société du Christ Seigneur à Saint-Placide le 19 juin. La Buse à épaulettes était très territoriale et faisait entendre son cri d'alarme lors du passage de l'observateur tandis que l'Épervier de Cooper était en chasse en rase-motte le long de la lisière est de la propriété. Le milieu est très propice pour la nidification de ces deux espèces de par les habitats rencontrés et la tranquillité des lieux. Les oiseaux de proie diurnes sont sous-représentés dans les résultats d'inventaire et rares sont les mentions de ces espèces dans le secteur. Plusieurs sites intéressants pour la nidification et l'alimentation de la Crécerelle d'Amérique ont été découverts dans la zone A. Leur présence de plus en plus rare dans le sud du Québec explique que cette espèce est complètement absente des inventaires. L'installation de nichoirs pourrait être une action concrète qui aiderait au retour de cette espèce dans la zone d'étude car aucune cavité intéressante n'a été observée. L'épandage massif d'insecticides causant l'infertilité des oeufs pourrait être une des causes principales de la baisse de population de ces oiseaux au Québec (La Semaine Verte, 2018; Wiemayer et Sparling 1991) .

### *Butor d'Amérique:*

Bien qu'abondante dans le couloir fluvial du Saint-Laurent, cette espèce est très rare dans le secteur de notre aire d'étude avec seulement quelques mentions printanières. Le Butor d'Amérique niche au sol dans les prairies de graminées assez hautes, habitat très rare dans notre aire d'étude et retrouvé que dans la zone A. Les individus recensés ont tous été entendus montrant leur tentative de délimiter un territoire pour se reproduire. Probable que quelques rares couples réussissent à nicher avec succès dans la zone A mais seules des recherches de nids aux endroits les plus propices pourraient confirmer leur nidification.

### *Canards arboricoles:*

Parmi les canards arboricoles (canards qui nichent dans des cavités d'arbres), le canard branchu est celui qui a été le plus souvent observé. Retrouvé dans les zones C et B, ce canard est une espèce ciblée du Réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) de DOA. Le Harle couronné et le Grand harle ont aussi été observés lors des inventaires mais moins souvent et en moins grand nombre. Plusieurs anciens nichoirs à canards installés par Canards Illimités il y a plusieurs années sont maintenant désuets et leur utilisation est impossible par les canards (fonds, toits ou côtés détruits et manque de matériel de nidification). L'entretien n'ayant jamais été fait, ces nichoirs devraient être enlevés et remplacés par des nichoirs tels que ceux du RNA de DOA qui profite d'un entretien annuel par le programme d'entretien des nichoirs de la MRC d'Argenteuil. Le Petit garrot, autre canard arboricole, qui niche habituellement plus au nord, a aussi été observé et pourrait possiblement être tenté de nicher dans des nichoirs installés pour le canard branchu. Plusieurs dizaines de nichoirs pourraient être installés et pourraient bénéficier aussi au Petit-duc maculé, espèce non observée lors des inventaires mais déjà observée comme nicheuse dans la zone B en mars 2018 (obs. pers.).

### Grand Héron:

D'après nos observations et les données du MFFP, le Grand héron ne niche pas dans l'aire d'étude. Cependant, une héronnière (dont on ignore le nombre de nids actifs) est présente à moins de 2.5 km du centre de la baie de Carillon à Pointe-Fortune sur la rive sud de la rivière des Outaouais. Tous ces hérons se nourrissent régulièrement partout dans notre aire d'étude (zones A, B et C). Les va-et-vient constants des Grands hérons sont facilement observables du printemps jusqu'à l'envol des héronneaux à la fin juillet. La zone d'étude est donc une aire d'alimentation pour cette colonie mais aussi pour plusieurs jeunes hérons non reproducteurs. Une colonie de plus de 150 nids de Grands hérons était active à la ROM de l'Île Carillon à la fin des années 70 et début des années 80 (Desgranges et coll. 1979; Desgranges et Desrosiers 2006) et notre aire d'étude avait de fortes chances de servir aussi de site d'alimentation pour cette colonie. Un inventaire réalisé en 1993 a mis en évidence la disparition de cette colonie (Brousseau 2005). Lors d'une collecte de données en 1997, le Grand Héron n'était pas de retour dans le refuge (Brousseau 2005).

### Grive des bois et Pioui de l'Est:

Ces deux espèces sont intimement liées aux grandes forêts matures décidues. La Grive des bois utilise principalement la strate herbacée et arbustive tandis que le Pioui de l'est est plus un utilisateur des cimes et de la strate arbustive haute. Ces deux espèces sont de plus en plus rares dans le sud du Québec à cause de la destruction des forêts matures pour l'industrie du bois d'oeuvre. Leur statut respectivement d'espèce menacée et préoccupante par le COSEPAC fait foi de la gravité de la situation actuelle. Une propriété à l'ouest de notre aire d'étude et donnant sur la route 344, caractérisée par une érablière centenaire, offre à ces espèces des sites de nidification exceptionnels. La conservation des forêts matures (habitat principal de reproduction de ces espèces) et la croissance des forêts d'âges intermédiaires en forêts matures est le seul moyen pour tenter de rétablir au niveau local et régional ces deux espèces en difficulté. Des inventaires annuels devraient avoir lieu pour suivre ces deux espèces dans la zone d'étude aux sites les plus favorables.

### Hirondelle bicolore:

Cette espèce est bien implantée dans les zones C et B. La grande présence d'insectes ailés servant de source de nourriture et les cavités de nidification présentes en bordure de la baie dans les arbres inondés font que cette espèce a été observée régulièrement. Quelques couples nicheurs ont été observés dans la zone C et utilisaient des cavités dans des arbres en bordure de la section boisée. Les cavités des arbres utiles aux Hirondelles bicolores étant limitées, l'installation de nichoirs pourrait procurer une plus grande quantité des sites de nidification de qualité pour cette espèce et aiderait au redressement de cette population au niveau local et régional.

### Hirondelle rustique:

L'Hirondelle rustique est en grand déclin depuis une vingtaine d'année d'où son statut d'espèce menacée par le COSEPAC. Dans notre aire d'étude, quelques sites soutiennent la nidification de quelques couples nicheurs. Cependant, un bâtiment de ferme visible de la route 344 à Saint-André-d'Argenteuil, semble abriter une colonie de plus de 15 à 20 couples nicheurs (estimation visuelle à distance seulement; aucun décompte visuel de nids n'a été fait). Ce serait la colonie la plus importante de tout Argenteuil selon nos observations des dernières années. Lors des inventaires, le propriétaire a été informé de ce fait et de l'importance de conserver les nids intacts et accessibles pour la survie de cette colonie. Si la destruction ou le remplacement du bâtiment abritant cette colonie doit survenir un jour, il serait très important d'offrir à proximité de l'ancien bâtiment, de nouvelles structures de nidification pour la colonie. Ces structures pourraient prendre la forme d'abris à bétail et devraient être construits à l'automne après le départ des hirondelles en migration. À leur retour, elles trouveraient un nouveau site de nidification accessible pour

leur reproduction. Le transfert des nids de l'ancien bâtiment vers les nouvelles structures devrait aussi être envisagé pour inciter les hirondelles à les utiliser. Afin d'assurer la survie de la colonie à long terme, il sera essentiel de sensibiliser le propriétaire de ce bâtiment agricole à l'importance de conserver les nids et aux précautions à prendre si la vocation du bâtiment vient à changer. En ce sens, le soutien et l'accompagnement d'un club-conseil en agroenvironnement pourrait être souhaité.

#### *Goglu des prés et Sturnelle des prés:*

Ces deux espèces qui sont classées menacées par le COSEPAC, sont assez rares dans notre aire d'étude. Seule la zone A et quelques petits secteurs de la zone B, leur offrent des habitats intéressants. Ces espèces sont intimement liées à des sites de nidification et d'alimentation caractérisés par des prairies de graminées moyennes à hautes et des pâturages de faible intensité de broutage; sites de plus en plus rares au Québec étant remplacés par des monocultures de maïs et de soya impropres à la nidification et à l'alimentation des oiseaux. Seules le retour à des pratiques agricoles plus douces et utilisant moins de pesticides ainsi que la conservation des prairies de graminées et des pâturages pourraient ramener les effectifs de ces oiseaux à des seuils moins critiques. Ces espèces ont subi des baisses de plus de 85 à 90 % au Canada durant les trente dernières années (ICOAN 2012).

#### *Martinet ramoneur:*

Le Martinet ramoneur est une des quelques espèces d'oiseaux se nourrissant exclusivement d'insectes ailés et qui a vu ses effectifs chuter drastiquement au Canada dans les dernières décennies (90+ %, ICOAN 2012). Aucun site de nidification (cheminées) n'a été découvert lors des inventaires dans notre aire d'étude. Cependant, quelques individus ont été observés en alimentation; possiblement des individus qui se reproduisent dans le secteur du village de Saint-André-d'Argenteuil. Une étude future (2019) sur la situation du Martinet ramoneur d'Argenteuil par DOA mettra en évidence si des couples nicheurs sont présents dans le secteur de Saint-André-d'Argenteuil.

#### *Piranga écarlate:*

Tout comme le Pioui de l'est et la Grive des bois, le Piranga écarlate (anciennement le Tangara écarlate) est étroitement associé aux forêts matures centenaires. Même si le Piranga écarlate n'est pas une espèce à statut précaire, elle se fait de plus en plus rare si on se fie aux mentions de cette espèce par les ornithologues amateurs (eBird). Il est difficile à observer car il préfère les hautes cimes des arbres matures. Cependant, quelques individus ont été observés dans la zone B à faible hauteur s'alimentant dans des arbustes feuillus et des vinaigriers à 2-3 mètres de hauteur durant la migration. Deux couples ont été détectés et observés sur une propriété visitée à l'ouest de notre aire d'étude et donnant sur la route 344. Cette propriété est caractérisée par la présence d'une érablière mature centenaire offrant à cette espèce des sites de nidification exceptionnels. La conservation des forêts matures (habitat principal de reproduction de cette espèce) et la croissance des forêts d'âges intermédiaires en forêts matures est le seul moyen pour tenter de rétablir au niveau local et régional les effectifs de cette espèce. Des inventaires annuels devraient avoir lieu pour suivre les effectifs du Piranga écarlate dans la zone d'étude aux sites les plus favorables.

#### *Pygargue à tête blanche:*

Espèce vulnérable au Québec, son déclin drastique dans les années 70 et 80 (MFFP 2010, Shaffer et coll. 2011) a fait place à une remontée extraordinaire dans les quinze dernières années. La baisse des contaminants dans sa nourriture, principalement constituée de poissons, est sans contredit la cause principale de son retour en force (MFFP 2010, Shaffer et coll. 2011). La zone C sert de site d'alimentation pour plusieurs individus de cette espèce dès le dégel de la baie et ce, jusqu'au retour des glaces. Durant les

inventaires en bateau et en kayak, entre 5 et 14 individus différents ont pu être observés à chaque visite d'inventaire. Aucun nid n'a été découvert dans l'aire d'étude mais quelques couples nicheurs sont présents à moins de 20 km de la baie de Carillon (obs. pers., eBird). La majorité des individus observés étaient des immatures non reproducteurs. La présence de milliers de Bernaches du Canada lors de la migration printanière peut aussi être source d'intérêt alimentaire pour les Pygargues à tête blanche qui aiment se nourrir d'individus malades, blessés ou faibles.

### **Sites d'intérêts dans l'aire d'étude:**

Plusieurs sites de reproduction ou d'intérêt général pour les oiseaux ont été visités durant les inventaires d'oiseaux de la baie de Carillon et de son territoire d'influence. Dans la zone A, quelques prairies de graminées de hauteur moyenne à haute et des pâturages sont présents en petit nombre. Leur rareté rend les espèces d'oiseaux qui les utilisent pour leur reproduction, très vulnérables. Notons des espèces comme le Goglu des prés, la Sturnelle des prés, le Busard des marais et le Bruant vespéral, toutes observées lors des inventaires en très petit nombre dans la zone A. Suite aux observations effectuées dans le cadre de la présente étude, certaines propriétés privées offrant des habitats forestiers uniques ont pu être identifiées, dont une donnant sur la route 344 ainsi que la propriété de la Société du Christ Seigneur à Saint-Placide. Ces propriétés sont les plus aptes à accueillir une grande quantité d'oiseaux et une grande variété d'espèces d'oiseaux, significativement supérieures aux propriétés voisines. La tranquillité des lieux ainsi que la préservation des habitats forestiers originaux sont à la base de l'intérêt de ces propriétés. Une autre propriété située sur le chemin de la Côte-du-Midi, offre des habitats diversifiés tant des friches que des zones forestières et agricoles. Le bâtiment de ferme présent sur une propriété et visible de la route 344 à Saint-André-d'Argenteuil est aussi unique en soi en abritant une grande colonie d'Hirondelles rustiques. Les boisés humides (marécages) de chaque côté de la rue Latour dans la zone B sont aussi uniques en soi dans la région et DOA souhaite que ces sites soient éventuellement protégés par la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil ou par une autre juridiction. Ces boisés humides, inondés au printemps, servent de site d'alimentation pour plusieurs espèces d'oiseaux en migration et de site de nidification à plusieurs espèces rares comme la Bécasse d'Amérique et le Petit-duc maculé (obs. pers.); espèces non observées durant les inventaires à cause de leur comportement non compatible avec des inventaires standards.

Il serait fort souhaitable de sensibiliser les propriétaires de tous ces terrains des zones A et B, sur le rôle environnemental de leurs propriétés et de leur importance pour les populations d'oiseaux locales. Cette intervention devrait être une priorité environnementale à court terme avant que des dommages irréversibles ne puissent survenir. Autant les deux municipalités et les deux MRC touchées, les clubs-conseils en agroenvironnement concernés, Abrinord, Éco-corridors Laurentiens et DOA pourraient être des acteurs et partenaires pour protéger activement ce qui reste des quelques sites de qualité pour la faune avienne sur le territoire de la baie de Carillon et de son territoire d'influence.

La zone C, quant à elle, représente en soi une superficie unique offrant des habitats rares dans notre secteur et partout au Québec. Ainsi, la Réserve écologique de la Presqu'île Robillard avec son érablière argentée mature inondée, le marécage adjacent et la baie de Carillon (TNO de la MRC d'Argenteuil) sont tous d'une importance capitale pour la migration et la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Le maintien et l'amélioration de la qualité de cette zone (C) devrait être une préoccupation constante de tous les acteurs concernés.



## **Conclusion**

L'inventaire d'oiseaux de la baie de Carillon et de son territoire d'influence au printemps 2018, est le premier du genre à être réalisé et publié sur tout le territoire de la MRC d'Argenteuil. Il constitue une première étape dans l'acquisition de connaissances sur les espèces d'oiseaux présentes dans notre région et particulièrement pour notre aire d'étude. La méthodologie employée simple et qui reflétait les besoins de l'organisme Abrinord, peut facilement être répétée dans le futur ou employée à d'autres sites pour fins de suivis et de comparaisons.

Des inventaires spécifiques pour certaines espèces ou groupes d'espèces sous-représentées, rares ou en déclin drastique seraient fort importants à réaliser pour comprendre la dynamique de ces populations d'oiseaux qui utilisent la baie de Carillon et son territoire d'influence. De plus, des inventaires typiques de migration printanière et d'automne pour la sauvagine complèteraient les présents inventaires et permettraient de mieux connaître la vraie utilisation de ce groupe d'espèces d'oiseaux de la baie de Carillon lors de leur passage saisonnier. Le suivi des espèces rares, menacées ou vulnérables par des dénombrements d'individus devrait être réalisé à chaque année aux sites les plus propices pour mettre en évidence leur présence et la tendance de ces population dans notre région.

L'installation de nichoirs du RNA de DOA dans les trois zones visitées pour plusieurs espèces comme l'Hirondelle bicolor, les canards arboricoles, le Merlebleu de l'est, la Crécerelle d'Amérique et le Petit-duc maculé, devrait assurer la présence de ces espèces durant la période de reproduction et aider au maintien et au rehaussement des ces populations au niveau local et régional tout en favorisant leur observation par les observateurs d'oiseaux.

Plusieurs sites exceptionnels autant pour la migration que pour la reproduction des oiseaux ont été visités lors de ces inventaires. Il serait fort important de sensibiliser les propriétaires de ces sites à l'importance de protéger et de conserver leurs propriétés pour le maintien des populations d'oiseaux locales et régionales. De plus, il faudrait favoriser divers aménagements pour améliorer les habitats moins productifs ou moins visités par les oiseaux comme la plantation d'arbustes de nidification, d'arbres et d'arbustes fruitiers, la création de milieux humides permanents et de rangées d'arbres de tailles variées.

## **Remerciements**

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du projet du *Plan d'action collectif pour la pérennité de la baie de Carillon* et a été rendu possible grâce à une contribution financière de la MRC d'Argenteuil et du programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 et mis en oeuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

DOA aimerait remercier toute l'équipe d'Abrinord pour la mise en place du *Plan d'action collectif pour la pérennité de la baie de Carillon* ainsi que l'aide et le soutien technique de cartographie que nous avons eu tout au long des inventaires. Nous aimerions aussi remercier grandement la MRC d'Argenteuil et particulièrement madame Agnès Grondin (Conseillère en environnement, Service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Argenteuil) pour son aide et son support. De plus, DOA remercie la direction des aires protégées du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour son aide et l'accès à la Réserve écologique de la Presqu'île Robillard. Finalement, nous remercions tous les propriétaires nous ayant autorisé l'accès à leurs propriétés pour leur intérêt et leur collaboration à la réalisation de ces inventaires.

## **Bibliographie**

- AUDUBON ET CORNELL LAB OF ORNITHOLOGY. 2014. Site de compilation eBird Québec.  
<https://ebird.org/qc/home>
- BROUSSEAU, P. 2005. Les refuges d'oiseaux migrateurs au Québec, Document de travail, informations relatives aux refuges. Service canadien de la faune, Environnement Canada, Région du Québec. 41 pages.
- DESGRANGES, J.-L., P. LAPORTE ET G. CHAPDELAINE. 1979. First tour of inspection of Quebec heronries, 1977. Canadian Wildlife Service, progress notes, 4 p.
- DESGRANGES, J.-L., ET A. DESROSIERS. 2006. Breeding distribution and population trends of the Great Blue Heron in Quebec, 1977-2001. Wildlife Canadian Service. Environment Canada. Occasional paper ; 0576-6370 ; no. 113
- GAUTHIER, Y. ET M. LEPAGE. 1976. Utilisation des berges de la région de Montréal par les goélands et les échassiers. Service de l'aménagement de la faune du Québec, 62 p.
- ICOAN: Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord. 2012. *État des populations d'oiseaux du Canada*. Environnement Canada, Ottawa, Canada. 36 pages. No de cat. : CW66-312/2012F  
ISBN 978-1-100-99218-1
- La Semaine Verte, reportage 2018. Crécerelles prises au piège.  
<http://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/segments/reportage/47449/crecerelles-oiseaux-declin>
- MFFP, 2010. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Québec. Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec. Le Pygargue à tête blanche.  
<http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=40>
- PROULX, N. 1973. Étude de la sauvagine : Iles de Grâce, Ile Lapierre, Ile à l'Aigle, baie St-François, baie Maskinongé, Canal de Beauharnois, baie de Carillon, baie des Seigneurs, Ile Carillon, Ile au foin, Iles Pelées. Service des études et inventaires biophysiques. 288 p.
- RODRIGUE, J., J.-L. DESGRANGES ET L. CHAMPOUX. 2005. Contamination du Grand Héron par les composés organochlorés et les métaux lourds au Québec entre 1989 et 1994. Série de rapports techniques no. 356, Région du Québec, Service canadien de la faune. viii + 72 p.
- SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, RÉGION DU QUÉBEC. 2010. Données inédites du Suivi de la sauvagine des rives du Saint-Laurent.
- SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE, RÉGION DU QUÉBEC. 2017. Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Carillon. Environnement et Changement climatique Canada - région du Québec, Service canadien de la faune.  
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/refuges-oiseaux-migrateurs/ensemble/ile-carillon.html>
- SHAFFER, F., P. FRADETTE, J. A. TREMBLAY ET L. DESCHÊNE, 2011. Le pygargue à tête blanche au Québec: un prompt rétablissement. Le Naturaliste Canadien. Volume 135, Numéro 1, Hiver 2011. Pages 86-93.
- WIEMAYER, STANLEY N. ET D. W. SPARLING. 1991. Acute toxicity of four anticholinesterase insecticides to American kestrels, eastern screech-owls and Northern Bobwhites. Environmental Toxicology and Chemistry, Volume 10, Numéro 9, pages 1139-1148.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martin Picard', with a stylized, cursive script.

**Martin Picard, M.Sc., biol. faun.**  
directeur général de DOA  
03/08/2018

dernière révision le 14/09/2018